

Penser l'infanticide aujourd'hui

Comité d'organisation

Sylvain Berdah, Jacques Fortineau,
Blandine Guettier, Jean-Louis Le Run,
Christiane de Loustal, Bernard Voizot

Avec le soutien de la SFPEADA (Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées), du GEPPSS (Groupe d'étude de psychiatrie, psychologie et sciences sociales), de la FFP (Fédération française de psychiatrie)



Revue de tous les professionnels de l'enfance et de l'adolescence, *enfances & PSY* les informe sur les avancées théoriques et les questions en débat. Depuis douze ans, elle leur propose des dossiers thématiques trimestriels concernant tous les âges de l'enfance et de l'adolescence. Chaque année son équipe organise plusieurs colloques nationaux.

Elle est aujourd'hui, dans les domaines de la psychopathologie, du soin, de l'éducation et du social, un lieu d'échange et de réflexion sur les pratiques professionnelles.

Penser l'infanticide aujourd'hui

L'infanticide, qu'il intervienne dès la naissance ou dans les mois qui suivent nous interroge, psychiatres, psychanalystes, psychologues, gynéco obstétriciens, juristes, et tous les professionnels de l'enfance.

Nous essaierons d'étudier les conditions de cette mise en acte. D'abord dans une dimension historique et anthropologique car l'infanticide a toujours existé depuis la nuit des temps dans diverses cultures de façon parfois rituelle.

Dans nos sociétés contemporaines occidentales, où est possible la limitation des naissances par la contraception ou le recours à l'IVG, il prend une dimension pathologique et sociale : le déni de grossesse, la dépression, la négligence, sont des problématiques souvent retrouvées. L'infanticide contraint donc les psychiatres à revoir leur clinique, dans les lieux de soins, dans les lieux d'incarcération, dans leur travail d'expertise.

Les magistrats, les avocats sont concernés par de tels faits. Comment procèdent-ils pour juger les personnes ou les défendre ?

Devant ce qui dérouta la pensée, fascine et terrifie, il importe de chercher à comprendre les conditions de la mise en acte de l'infanticide. Psychiatres, psychanalystes, psychologues travaillant en périnatalité, étudiant le maternel, la relation parent bébé, exposeront leurs travaux se référant à des mécanismes tels que l'emprise, le clivage, le déni, la phobie de la pensée, le passage à l'acte, ou à la dimension transgénérationnelle. Il apparaît probable qu'un tel acte réalise un sacrifice, la mort de l'enfant, représentant le sacrifice d'une partie de soi-même.

Le processus pourrait être : je te tue puisque je ne peux vivre, d'ailleurs qui est cet enfant ?

Inscriptions, renseignements
colloques@enfancesetpsy.net
09 71 57 99 94 (boite vocale)

Photographie : S. Sarkis



Penser l'infanticide aujourd'hui

Espace Reuilly

21, rue Hénard - 75012 Paris

Lundi 16 novembre 2009

Métros : Montgallet (8)
Reuilly-Diderot (1)
Daumesnil (6)

Bus : 46 (Gare du Nord - Vincennes)



9h Présentation du colloque

Jean-Louis Le Run, pédopsychiatre, chef de service du 1^{er} secteur de Psychiatrie infanto-juvénile de Paris rédacteur en chef de la revue *enfances et Psy*

Introduction de la journée

Blandine Guettier, psychiatre, psychanalyste CHG Gonesse, Val-d'Oise

- *Président de la matinée* : **Jacques Fortineau**, psychiatre, psychanalyste, Paris

9h15 Origines et regards historiques

L'exposition des enfants en Grèce antique : une forme d'infanticide ?

Pierre Brulé, professeur émérite d'Histoire grecque à l'Université Rennes 2.

Perspective anthropologique sur l'infanticide : de la relativité de la notion de personne

Pascale Bonnemère, anthropologue, directrice de recherches CNRS, Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (CREDO), Marseille

10h15 Pause

10h45 L'infanticide aujourd'hui

- *Discutant* : **Patrice Huerre**, psychiatre expert, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital d'Antony

Crime en solitude ?

Michel Dubec, psychiatre et expert conseil auprès des tribunaux

Données épidémiologiques sur les néonaticides objets d'un traitement judiciaire

Anne Tursz, pédiatre, épidémiologiste, directrice de recherches à l'INSERM

11h45 A la maternité

L'accoucheur et l'infanticide

Jacques Milliez, gynécologue obstétricien, professeur des universités, responsable de pôle Ch Saint-Antoine, Paris

Infanticide, grossesse niée et grossesse méconnue. Des concepts à préciser

Monique Bydlowski, psychiatre, psychanalyste Directeur de recherche honoraire INSERM

12h45 Déjeuner libre

14h Table ronde "psychiatrie et justice"

► Lecture

Rosalie Prudent, une nouvelle de Guy de Maupassant, par le docteur **Lydia Liberman-Goldenberg**

- *Président* : **Jean-Louis Le run**

- *Discutante* : **Martine de Maximy**, magistrate

L'infanticide en expertise

Daniel Zagury, chef de service au centre psychiatrique du Bois-de-Bondy, expert psychiatre auprès de la cour d'appel de Paris

Le traitement judiciaire de l'infanticide

Jean-Pierre Getti, magistrat, président de cour d'appel à Versailles

Traitement carcéral des mères infanticides

Anne Henry, psychiatre, chef de service CHG Guillaume Regnier, chef de service du SMPR (Service médico-psychologique régional) de Rennes

15h45 Pause

16h Les points de vue des psychiatres et des psychanalystes

- *Président* : **Didier Lauru**, psychiatre, psychanalyste, directeur du CMPP Etienne Marcel, Paris

- *Discutant* : **Bernard Voizot**, psychiatre, psychanalyste

Les questions que pose l'infanticide à la pédopsychiatrie

Jacques Constant, pédopsychiatre honoraire, past-président de la SFPEADA

Regard sur les enfants qui ont survécu à une tentative d'infanticide

Bertrand Welniarz, pédopsychiatre, chef de service secteur 93103, EPS de Ville-Evrard (93)

La force et le sens des dénis portant sur le fonctionnement corporel

Dominique Cupa, psychologue, professeur de psychopathologie à l'Université de Paris X-Nanterre

Synthèse de la journée

Blandine Guettier

17h45 Fin du colloque